

RéCapiTuLons

Comité Technique Local
Du 19 novembre 2013

Novembre 2013

Pont naturels 2014

S'appuyant sur la consultation effectuée, les élu-es CGT ont déclaré que « **les souhaits des agents** qui nous sont remontés sont assez partagés selon la situation de chacun. En effet, tous les agents n'ont **pas les mêmes nombres de jours de congés et d'ARTT** en fonction des modules horaires choisis et des temps partiels. Ces jours d'absences imposés pénalisent certains. Nous pensons que la Direction doit laisser le **choix aux agents qui souhaitent travailler** ces jours là même si les services sont fermés au public. Les **problèmes d'effectifs** qui peuvent exister ces jours là notamment dans les services de petite taille sont la conséquence d'une politique de suppression des emplois. »

La Direction proposait 3 « ponts naturels » (sur 6 possibles) : les vendredis 30 mai 2014, 26 décembre 2014 et 2 janvier 2015. Devant l'insistance de FO puis de la CFDT,

le DRFIP s'est déclaré favorable au vendredi 2/5 ou 9/5 ... proposant d'en retirer un de ceux proposés ... avant de se rendre compte que le vendredi 30 mai serait sans doute le dernier jour de la campagne IR.

Résultat : il n'y aura donc pas de « pont naturel » à l'ascension (jour de fermeture généralement des établissements scolaires) ... sauf si la campagne IR se termine le jeudi 29 mai ou le lundi 2 juin !!!

Les « ponts naturels » finalement retenus sont donc le 2 mai, le 10 novembre (!) et le 26 décembre (le 2 janvier 2015 sera vu en 2014) soit un de plus que ce qui était prévu initialement !

Vote :

Abstention CGT (3), Solidaires (3), CFDT (2)
Contre FO (2)

Horaires d'ouverture de la Trésorerie de Blain

La direction a proposé la fermeture au public le vendredi après-midi. Sans méconnaître les difficultés des collègues, notamment en raison de l'absence de compensation des temps partiels, la CGT s'est prononcée contre ce

nouveau recul de l'accueil du public.

Le vote : **Contre CGT (3)** et Solidaires (3) – Abstention CFDT (2) et FO (2)

- **Taxe d'aménagement** : Une note précisant le nouveau circuit et les nouveaux interlocuteurs a été mis en ligne sur Ulysse 44 : Les missions/gestion publique/Comptabilité, Dépôts et services financiers, produits divers/Produits divers
- **Refus octroi du DIF devoir des concours internes de contrôleur et d'inspecteur** : prévu en page 13 du guide du DIF (devoir auto - correctif) ... La Direction s'en tient aux textes. Elle n'est pas opposée à la mise en place de séances de corrections de ces devoirs par la Formation Professionnelle. Cependant la charge de ce service étant déjà importante, elle ne s'engage pas et appréciera cela au cas par cas.
- **Harcèlement moral et sexuel** : Les dispositions relatives à ce sujet doivent être apposées sur les panneaux d'affichage par les chefs de service.
- **Circuit d'information et référent-es retraites** : la Direction a mis en ligne une note sur Ulysse 44/ les agents/actualités RH/la gestion des agents/retraite

Situation budgétaire



Faits marquants : Malgré le dégel de la réserve imposée (63 747 €), l'abondement de la délégation interrégionale (39 060 €) et le reversement du prélèvement (84 158 €) pour le fonds d'insertion des personnes handicapées (FIPH), la DRFIP va finir l'exercice avec un déficit estimé à environ 50 000 €.

Le DRFIP a tenu à souligner le rôle essentiel du Directeur Général dans le dégel de la réserve, le respect des obligations de la DRFiP (pour le FIPH) et des consignes données pour la maîtrise des dépenses précisant que la situation reste difficile compte tenu des besoins d'investissement (avec l'impact de la priorité de l'installation de Windows 7). Aucune tendance pour 2014.

Pour sa part, la CGT a rappelé la baisse globale de 3% de la dotation 2014 et souligné, avec inquiétude, les incidences sur les moyens de fonctionnement et les conditions de travail.

Travaux à St Nazaire



La communication interne, à laquelle nous étions attachée, est réelle, et les mesures de nuisances sonores que la CGT avait demandées sont effectuées.

M PINEAU a précisé que des mesures d'empoussièrement ont été réalisées à l'initiative de l'administration centrale qui pilote le projet, et que les résultats nous seraient communiqués.

Reste un gros point d'interrogation concernant la dépose de la façade rue de Bretagne. Les premiers sondages ont révélé que la structure des panneaux de façade des étages est solidaire du rez-de-chaussée auquel il n'est pas prévu de toucher.

L'hypothèse d'une simple dépose de ces panneaux, sans découpe dans des matériaux amiantés, semble compromise. Le plan de retrait de l'amiante concernant cette partie de l'immeuble, préalable au début des travaux, n'est donc pas déposé à ce jour.

Désamiantage Châteaubriant... ou pas



Le centre des Finances Publiques de Châteaubriant est amianté comme bien d'autres...

Des travaux sont en cours pour retirer **partiellement** l'amiante. Pour des raisons de coûts et de travaux qui poseraient des difficultés trop importantes, certaines zones resteront amiantées :

- > Sous certaines cloisons : l'amiante est considérée comme encapsulée
- > Dans le local informatique : un contrôle aura lieu tous les 3 ans pour voir la dégradation du site.

La CGT s'est étonnée, qu'encore une fois, on ne procède pas à un désamiantage total des zones reconnues, à ce jour, comme amiantées.

Questions diverses posées par la CGT

■ Gracieux et délais / personnes en difficultés :

Nous avons de nouveau interpellé la direction sur les difficultés d'application de la grille d'analyse (et ses incohérences), sur les différences de traitement de situations sensiblement identiques, et, s'agissant particulièrement des délais de paiement, sur les conditions d'application ou de non-application de la procédure PSOD dont M RIGOLE, en réponse, a rappelé qu'elle était la procédure de droit commun. L'annonce de la mise en place d'un groupe de travail a été faite.

■ Situation de l'accueil dans le département :

100 461 reçus au 8/11 (86 940 l'an dernier) avec une hausse marquée depuis la sortie des rôles (curieusement à partir du 14/10 à Nantes et du 28/10 à Saint-Nazaire).

Diminution de 3,8% des demandes contentieuses et augmentation de 12% des demandes gracieuses.

135 dossiers d'entreprises (représentant 3 400 emplois) devant la Commission des chefs de service financiers (CCSF).

■ Agrima :

La restauration du site Lotz-Cossé (Drfip 44 & Disi ouest) était en attente de décisions de la Direction Générale quant à son subventionnement. Il y avait un risque de fermeture de ce restaurant à très court terme.

La Direction nous a informé de 2 points :

- > Un abondement de la subvention a été décidé pour l'année 2013
- > Une nouvelle convention va être négociée dans les semaines à venir sur la base de celle signée par l'Agrima avec l'Insee.

Autres questions diverses

- **PC mis en libre service dans les SIE** avec assistance éventuelle par les collègues : dès le début de l'échange, nous avons remis les pétitions intersyndicales qui dénonçaient cette nouvelle charge de travail qui vient s'ajouter dans un contexte très tendu. 129 signatures ont été recueillies rien que dans les SIE.

Cela n'a guère ému le directeur, qui a répondu en deux temps :

D'abord, le DG B. Bézard a pris cette disposition suite à une visite de poste où des collègues lui auraient dit que certains usagers n'avaient pas d'ordinateurs et qu'il s'agit donc d'une bonne mesure en terme de service public.

Ensuite, la charge de travail découlant de cette nouvelle tâche semble encore très symbolique. De fait, si pour l'instant c'est le cas, cela n'enlève rien à la charge de travail trop importante qui pèse sur les collègues de SIE.

- **Affranchissement :**

Le courrier des trésoreries et des services de Saint Nazaire est centralisé sur la plateforme logistique de Cambronnet. Ce dossier est suivi de près par le CTL.

Le service courrier a trois missions : la mise sous pli (principalement pour le réseau FGP), le tri et la distribution du courrier en interne, l'affranchissement.

Le système fonctionne maintenant plutôt bien. Il n'y a aucune perte de temps dans la gestion du courrier et l'objectif de réduire les frais d'affranchissement (deuxième poste budgétaire, avec un total de 1 700 000 € par an) est en passe d'être atteint avec une économie de l'ordre de 10 centimes par pli. L'objectif est d'obtenir la qualification de courrier industriel qui permettrait de gagner encore 10 centimes.

Plusieurs questions restent en suspens, notamment sur les nouvelles machines à affranchir qui seront nécessaires. Le marché actuel se termine fin 2013, une étude est en cours avec la Poste et le prestataire qui les fournit.

De même, il est envisagé de changer le matériel de mise sous pli peu adapté aux volumes . Dernier aspect, l'organisation ergonomique du service est aussi à l'étude et il faudra notamment adapter les locaux du service (ou les déplacer).

- **Parcours piéton sécurisé à Cambronnet :**

Dans le cadre des difficultés rencontrées par des collègues handicapé-es pour se déplacer à pied en toute sécurité, une mise au point a été faite de manière globale sur les déplacements sur le site.

La circulation est à l'étude depuis trois ans mais cela n'a pour l'instant débouché que sur la mise en place de ralentisseurs. 198 000 € sont affectés pour un projet de sécurisation qui englobe le déplacement et l'accès sécurisé aux bâtiments (badges). Un premier devis a été fait mais comme il dépassait le budget, tout est bloqué pour l'instant.

La CGT a émis le souhait que le projet se concrétise enfin.

Vos représentant-es CGT lors de ce CTL :

Franck MAINGUY - Pôle ICE Nantes	Didier BRICHE - SIP Saint-Nazaire
Patricia MASSON - SIP Nantes	Aline CHITELMAN - SIP Nantes NE
Alain COLAS - Paierie Départementale	Pierre-Yves Grellier - Pôle ICE Nantes

Contactez la CGT ▶ Cgt Finances Publiques 44,
2 rue du Général Margueritte 44000 Nantes
▶ Tél & Fax : 02 40 74 06 81
▶ Courriel : cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr
▶ Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/>

